

CHARTRE D'ACCUEIL ET DE BIENVENUE CAMPING

Nous sommes ravis de vous accueillir dans notre camping.

Si vous vous installez dans le camping, vous vous engagez à respecter cette charte.

Afin de vous assurer la plus grande sécurité, nous avons été extrêmement attentifs à respecter les consignes sanitaires liées au COVID-19. Le nettoyage et la désinfection des sanitaires et des chalets a été réalisée avant votre arrivée selon les informations en vigueur.

Sachez que pour éviter toute contamination :

- L'accès au camping se fait sur inscription à la Maison de la Montagne ou lors du passage de l'agent d'accueil.
- L'accès au camping est réservé aux campeurs et aux locataires des chalets. Toute personne extérieure n'est pas admise dans l'enceinte du camping sans autorisation y compris pour l'accès aux jeux, mini-golf, tennis et terrain multisports. (S'adresser à la Maison de la Montagne).
- Le bloc sanitaire est nettoyé deux fois par jour (milieu de matinée et milieu d'après-midi).
- Vous trouverez à disposition dans le bloc sanitaire dans chaque espace commun du savon pour vous laver les mains à chaque utilisation.
- Nous vous demandons de bien vouloir respecter les gestes barrières et la distanciation sociale dans l'enceinte du camping et lors de votre choix d'emplacement lors de votre installation.

Voici quelques recommandations que nous vous invitons à respecter durant votre séjour :

- A chacune de vos rencontres avec le propriétaire ou son mandataire, continuez d'adopter les mesures barrières préconisées : portez un masque, saluez-vous oralement, respectez une distance d'un 1mètre minimum, évitez tous contacts physiques.
- Nous vous invitons à vous munir de masques, de solution hydro alcoolique, pour vous assurer une continuité sanitaire de qualité durant votre séjour.
- Lavez-vous les mains soigneusement avant et après chaque étape de nettoyage. Utilisez du savon et de l'eau, et frottez pendant au moins 20 secondes. Si ce n'est pas possible, utilisez une solution hydro alcoolique.
- En cas de suspicion de Covid-19 (symptômes avérés), **veuillez le signaler à la Maison de la Montagne** ou la référente du protocole afin d'appliquer les mesures sanitaires adaptées (isolement,) dans les plus brefs délais.

Bon à savoir :

- L'eau de Javel domestique diluée à 0.5%, les produits d'entretien (validés par la norme EN14476) avec au moins 70 % d'alcool et la plupart des désinfectants enregistrés par l'agence de protection de l'environnement, sont considérés comme efficaces contre le coronavirus.
- Ne mélangez jamais l'eau de javel domestique avec de l'ammoniaque ou avec d'autres produits d'entretien car cela peut libérer des gaz toxiques.

Avant votre départ :

- Veillez à laisser l'emplacement propre en mettant vos ordures dans les containers adaptés.

Référente du Protocole Sanitaire :

- Sophie VIDAL (1^{ère} adjointe) : 04.71.78.93.11

Nous vous remercions de toute l'attention que vous portez au maintien de l'hygiène et de la qualité sanitaire de l'hébergement que vous occupez.

Nous vous souhaitons un agréable séjour.